

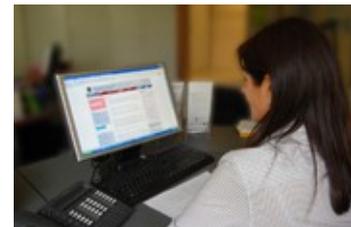
Comment la statistique publique améliore son appréhension des groupes à travers le profilage

Haag Olivier

Insee : Département des Répertoires, Infrastructures et Statistiques Structurelles



Mesurer pour comprendre



Sommaire

- 1) De quoi parle-t-on
- 2) Le profilage manuel des grands groupes
- 3) Les impacts économiques
- 4) Le profilage automatique des plus petits groupes
- 5) Les impacts en terme de chiffre d'affaires

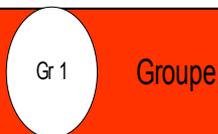
Le contexte légal

Informations administratives

Unités administratives

Informations statistiques

Comptes consolidés



Unité de collecte pour quelques enquêtes non obligatoires (OFATS)

Données fiscales collectées par les impôts



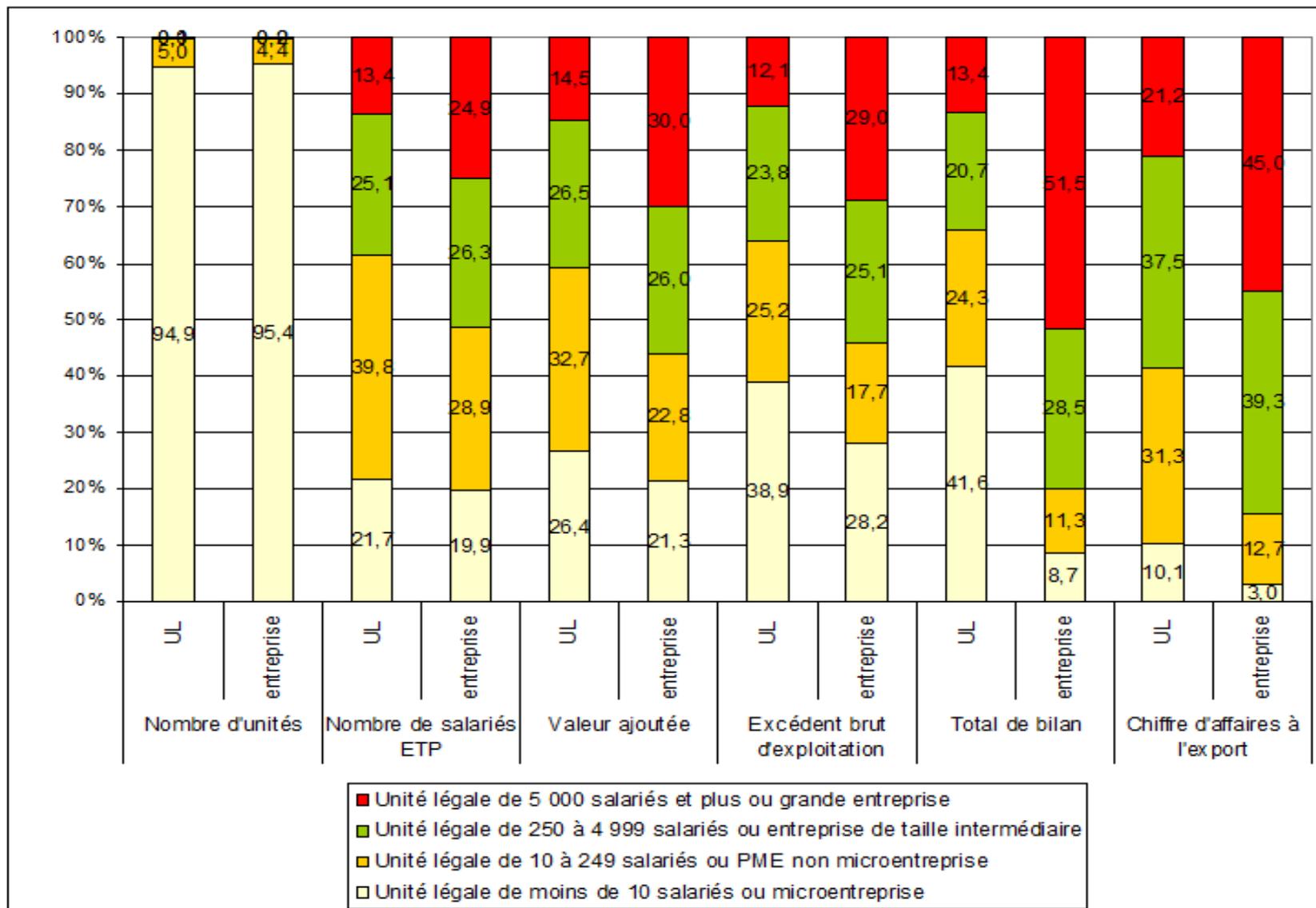
Unité de collecte des enquêtes structurelles (loi de 1951)

Données sur l'emploi collectées par l'administration



Peut être une unité de collecte (enquêtes déchets, etc.)

Pourquoi le profilage



Une vision plus réaliste des performances des entreprises

	Chiffre d'affaires/ salarié	VA/ salarié	Total de bilan/ salarié	Salaire moyen	EBE/VA
C : industrie manufacturière					
Unités légales	332,5	79,5	266,9	38,2	21,4
Entreprises profilées	320,8	84,6	750,0	40,3	22,1
M : activités spécialisées, scientifiques et techniques					
Unités légales	217,4	100,3	1 982,3	52,8	21,1
Entreprises profilées	184,1	99,1	518,6	48,5	26,6

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Insee Référence Les entreprises en France, 2015

Les définitions légales

« L'entreprise » est définie à partir d'un règlement statistique
règlement européen de 1993 sur les unités statistiques + LME
(décret définissant l'entreprise du 18 décembre 2008)

L'entreprise est définie comme « **la plus petite combinaison d'unités légales** qui constitue une **unité organisationnelle de production** de biens et services jouissant d'une **certaine autonomie de décision** »

c'est une définition économique de l'entreprise

En pratique, jusqu'à présent (sauf quelques exceptions)

Entreprise = unité légale, c'est une définition juridique

Critère d'autonomie non respecté

Une nouvelle définition de l'entreprise

- Quatre idées
 1. Prendre en compte l'organisation des entreprises en groupes
 2. Regrouper les unités légales (filiales) et effacer des segmentations juridiques
 3. Définir des catégories d'entreprises, PME, ETI, grandes, à partir des critères d'effectifs, de chiffre d'affaires et de total du bilan
 4. S'appuyer sur l'organisation productive et la consolidation sur le **territoire français**

La mise en œuvre en France

Cible 1 : une cinquantaine de groupes, profilage en face à face, suivi annuel

**51 groupes de plus de 10 000 salariés : 22 % des salariés, 14 % de la VA
115 EP et 4 042 UL**

Profilage individuel et entretien annuel effectué par la division PTGU

Cible 2 : environ 80 000 groupes petits ou simples, profilage automatique (entreprise = groupe)

Consolidation par algorithme, avec des critères précisés par une étude

Cible 3 : 1 600 groupes de taille médiane ou de complexité médiane, profilage semi-automatique (entreprise = groupe sauf exception...)

19 % des salariés, 22 % de la VA

Méthode intermédiaire, consolidation par algorithme, avec des critères précisés par une enquête

**Le profilage des grands groupes
de la cible 1 :**

**De premiers résultats diffusés dès
l'exercice 2013**

Les objectifs du traitement des groupes de la cible 1

- Définir le contour des entreprises profilées :
 - Liens entre entreprises et unités légales
 - Les entreprises sont définies sur le périmètre France (France métropolitaine + DOM, pour le calcul du PIB)
- Construire les comptes des entreprises :
 - Méthode *bottom up* (agrégation des comptes des UL à partir des liasses fiscales puis retraitement des flux intragroupes)
 - Méthode *mixte* (à partir des comptes consolidés aux normes IFRS)
 - Quelques cas de comptes consolidés aux normes françaises
- Obtenir la réponse au niveau des « entreprises » aux enquêtes “majeures” de l'Insee
- Assurer la gestion courante des unités profilées, réunion annuelle avec le groupe

Le profilage initial d'un groupe, la définition des entreprises

Une phase de travail préparatoire (desk profiling)

Étude du rapport d'activité du groupe et de sa présentation en segments

Utilisation des sources : répertoire des groupes LIFI (n-2), enquêtes structurelles

Recueil du point de vue des experts sectoriels (RSP)

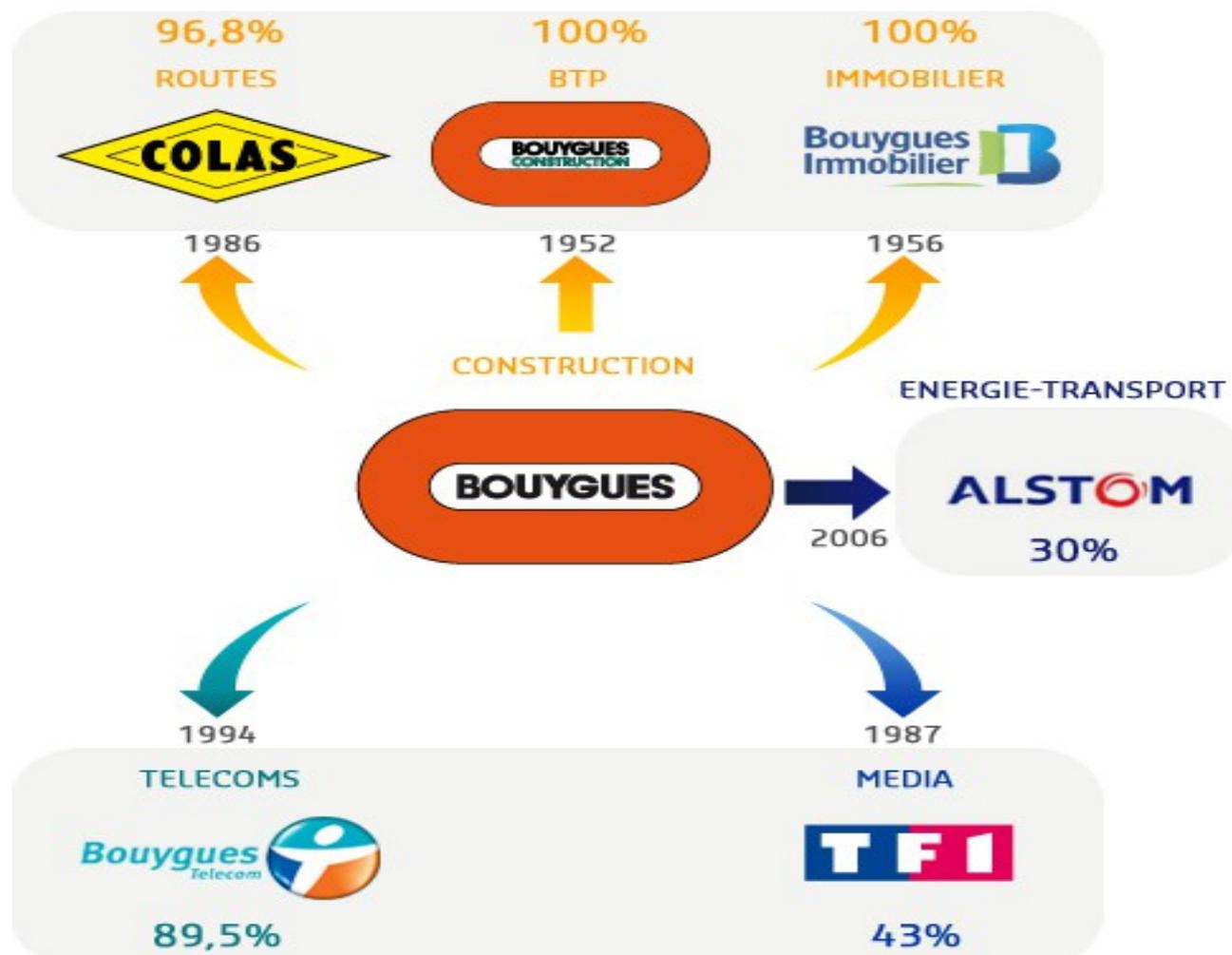
Envoi du courrier initial et démarrage de la discussion

La segmentation IFRS 8 constitue un point d'entrée pour la discussion avec le groupe :

Discussion sur la possibilité de définir un périmètre précis sur cette base, d'établir des comptes et d'ancrer les enquêtes sur ces unités

Décision finale après discussion : la segmentation IFRS n'est pas toujours suivie

Un exemple type de Profilage manuel



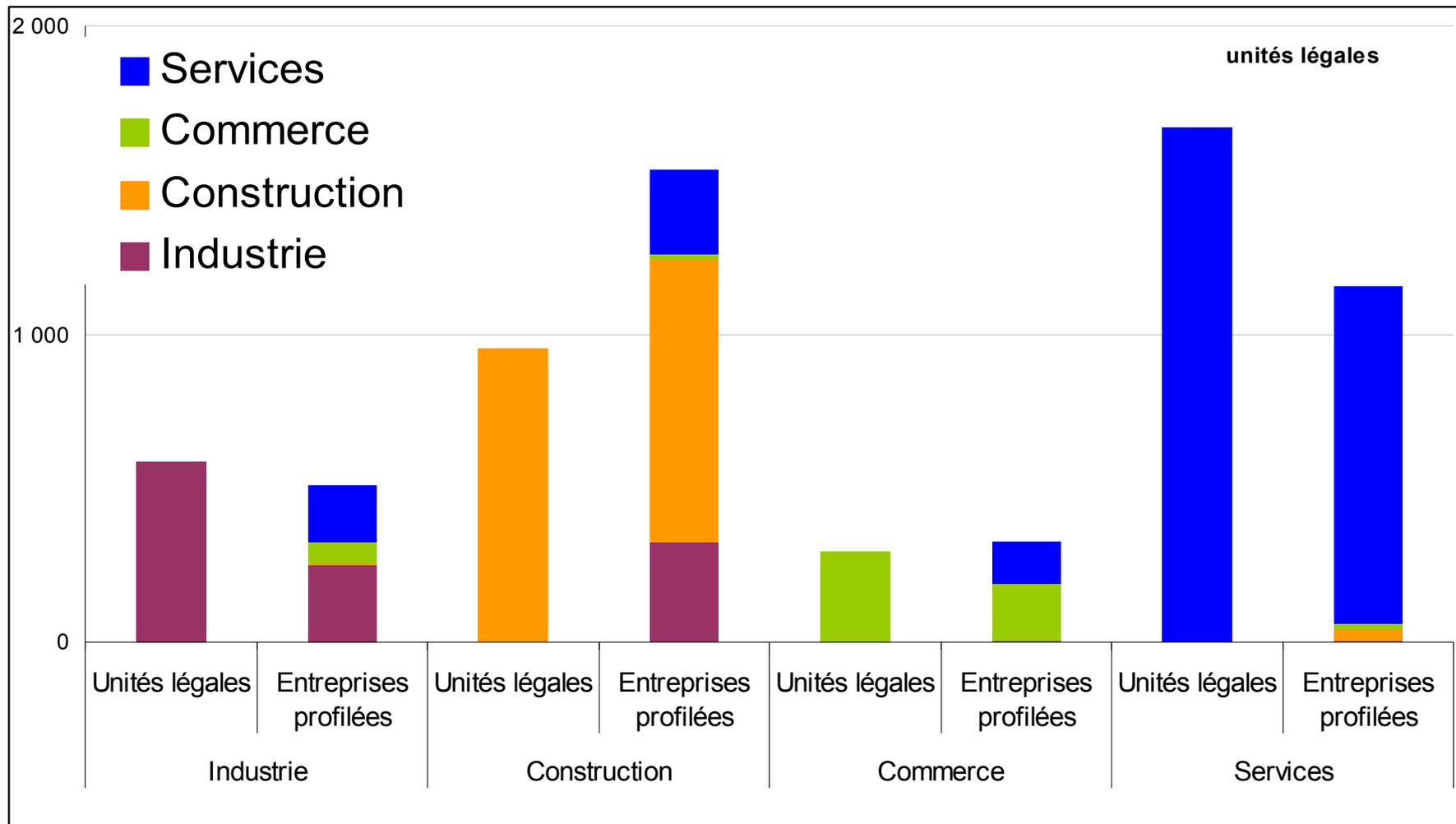
1^{er} résultat : l'effet de concentration

En termes d'effectifs, sur 1 million d'emplois salariés

- la moitié des effectifs étaient dans des unités légales de 5 000 salariés ou plus
- 94 % des effectifs sont dans des entreprises profilées de 5 000 salariés ou plus

2^{ème} résultat : Les ré allocations sectorielles

30 % des 3 500 unités légales changent de secteur



Le profilage des cibles 2 et 3

Une étude exploratoire pour le moment

Les grands principes

Commencer par traiter les cibles 3 comme des cibles 2

Un groupe = Une entreprise

Consolidation par bottom up ...

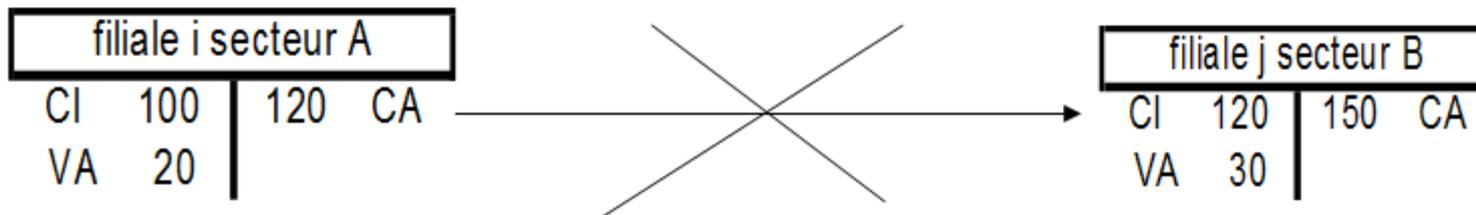
... A partir d'une typologie

On ne consolide que les groupes d'au moins deux activités distinctes

Interrogation au niveau des UL pour les enquêtes

Calcul d'une APE de groupe à partir de l'APE des UL du contour

Rappel de la situation



Somme des VA = 50

Entreprise Profilée – secteur A		
CI	100	120 CA
VA	50	

VA = 50

Rappel de la situation

Impact du retraitement des flux internes:

Sur les variables non additives (CA, Achats...):

Donc sur le niveau de ces variables.

Impact NUL sur les variables additives:

Pas d'impact sur le niveau des var: VA et effectifs

Mais : Déplacement de l'affectation de la VA et des Effectifs

Méthodologie de consolidation du CA

UL commerciale : APE=45,46,47

UL auxiliaire : si APE de l'UL appartient à une liste prédéfinie et la part d'emploi dans l'EP est inférieure à un seuil s

UL productive : toutes les autres

Effets de la consolidation sur le CA par secteur

La moitié du flux intra total est expliquée par les flux P vers C (2014, en K€). Dans les calculs il n'y a pas eu implémentation du cas : C vend à P.

	Intra CA
A	-58 198 624
P+C	-86 149 509
P+P	-8 948 884
C+C	-10 493 127
Total	-163 790 144

Effets de la consolidation sur le CA par secteur sur le champ des groupes

Répartition du CA de la somme des UL selon

- l'APE des UL
- l'APE de l'entreprise

	CA par APE de l'UL	%	CA par APE du groupe	%	CA consolidé par APE du groupe	%
AZ	250 736	0	0	0	0	0
BE	697 306 497	30	808 623 964	35	737 262 256	34
FZ	110 169 044	5	113 514 974	5	107 866 650	5
GI	1 122 107 257	48	1 049 373 019	45	979 719 363	45
JZ	98 845 895	4	94 419 472	4	90 703 858	4
KZ	20 169 711	1	0	0	0	0
LZ	35 846 163	2	36 213 276	2	34 994 444	2
MN	190 986 137	8	169 480 843	7	158 613 436	7
OQ	27 371 075	1	28 775 444	1	27 948 775	1
RU	31 349 041	1	34 000 564	1	33 502 630	2
Total	2 334 401 556	100	2 334 401 556	100	2 170 611 411	100

Le poids de l'industrie s'accroît au détriment du commerce et des services

L'effet ré allocation est plus fort que l'effet consolidation

Comparaison des données avec la Banque de France

La Banque de France nous a fourni des comptes consolidés pour l'année 2013 ...

...mais pas le contour des groupes en UL

Complicite la comparaison de ces données avec nos estimations

Sur un champ identique (groupes dont les effectifs ETP Insee et Banque de France ne sont pas trop différents \pm 15 % d'écart)

Comparaison des données avec la BdF

On a pu comparer 1 011 groupes.

La variable d'intérêt est : effet conso Insee – effet conso Banque de France.

Dans 5 % des entreprises, l'effet de la consolidation Insee est plus fort d'au moins 8,5 points que la conso Banque de France.

Diff en points de %	
Nb de groupes	1 011
Max	100,0
99%	43,7
95%	28,5
90%	20,3
75% Q3	10,6
50%	3,5
25% Q1	0,2
10%	-2,5
5%	-8,5
1%	-21,1
Min	-39,0

Conclusion (1)

- 1 - Prise en compte des groupes dans la statistique d'entreprise : le Profilage
- 2 – Une démarche manuelle et automatique
- 3 – Les premiers résultats de la démarche manuelle sont pris en compte dès l'exercice 2013
- 4 – Le nombre de groupes traités manuellement augmente chaque année
- 5 – Les résultats de la démarche automatique seront pris en compte à compter de l'exercice 2017

Conclusion (2)

Evolution et impact attendu en termes de ventilation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée par secteur

A10	UL		UL hors cible 1 + EP cible 1		UL hors cibles 1 et 2 + EP cible 1 et 2	
	CA	VA	CA	VA	CA	VA
Agriculture (exploitations forestières)	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Industrie	26.6%	23.9%	27.0%	24.5%	29.3%	27.0%
Construction	7.1%	8.3%	7.5%	8.9%	7.8%	9.1%
Commerce	45.0%	29.1%	44.5%	28.5%	42.6%	28.2%
Information et communication	4.7%	7.7%	4.7%	7.8%	4.7%	7.4%
Activités financières et d'assurance	1.5%	2.4%	1.5%	2.4%	1.0%	1.6%
Activités immobilières	2.0%	3.7%	2.0%	3.6%	2.1%	3.5%
Activités scientifiques et techniques services administratifs	9.0%	16.5%	8.6%	16.0%	8.1%	14.8%
Administration publique	2.6%	6.3%	2.6%	6.3%	2.7%	6.4%
Autres activités de services	1.5%	2.0%	1.5%	2.0%	1.6%	2.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Merci de votre attention !

Contact

M. Olivier HAAG

Tél. : 01 41 17 69 93

Courriel : olivier.haag@insee.fr

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :

www.insee.fr / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00